



## Maison d'aide La Villa St-Léonard de Portneuf

### Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle

qui se tiendra le mardi 8 août 2023 à 19h30  
au 1333, grand Rang, Saint-Raymond (Qc) G3L 4K1

#### Bienvenue à tous les membres

Il y aura présentation des états financiers et des chiffres du rapport d'activités de 2022-2023. Veuillez noter que les frais d'inscription pour les nouveaux membres sont de 5 \$

#### Inscription pour participation

Vous devrez confirmer votre présence en vous inscrivant par téléphone avant 15h le 4 août auprès de Mme Nathalie Germain entre 9h et 16h au numéro 418-337-8808 poste 102

*Centre d'hébergement et d'accompagnement spécialisé en dépendance*



De service, de nature

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES  
965, boul. Bona-Dussault  
Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0  
Tél. : 418-268-3862 Fax : 418-268-8776  
Courriel : info@villemarc.com

### AVIS PUBLIC

Est, par la présente donnée, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, par le soussigné, Marc-Eddy Jonathas, directeur général/greffier-trésorier de ladite Ville, que les membres du Conseil statueront sur la demande de dérogation mineure ci-dessous lors d'une séance ordinaire qui aura lieu le **8 août 2023 à 20 heures**, au Centre communautaire et culturel situé au 1770 boulevard Bona-Dussault.

Lors de cette séance, toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil.

#### Nature et effets de dérogation demandée :

Adresse: 270 du 3<sup>ème</sup> Rang-Ouest (lots 5 074 192 et 5 074193 du cadastre du Québec)

- Autoriser un garage isolé à une distance maximale de 37 mètres de la limite de propriété arrière alors que la distance maximale autorisée est de 5 mètres et compte tenu que le garage est situé à la limite du territoire municipal.

Dispositions du règlement de zonage 312-00-2012 en vigueur, zone A-6.

Fait à Saint-Marc-des-Carières, ce 6<sup>e</sup> jour de juillet 2023

Marc-Eddy Jonathas, dir. gén. / greffier-trés.

>16732

## Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

### AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les **trente jours** de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les **quarante-cinq jours** de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est,

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
-----------------------------	----------------------	------------------------

9469-3710 Québec inc. AVIS Mme. Éléonore Mainguy 700, rue J.-E.-Cauchon Québec (Québec) G1J 2S9 Dossier : 55-30-3019	Demande de permis d'entrepôt (bière) aux fins de l'agent	85, rue des Grandes- lacs Saint-Augustin-de- Desmaures (Québec) G3A 1T5
--	--	---

Québec

>16725

### AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(Avis dans le journal : C.c.Q., art.795)

Avis est donné qu'à la suite du décès de Monsieur Roland Noël le 1<sup>er</sup> février 2023, lequel était domicilié au 612, rue Seigneuriale, Neuville, province de Québec, G0A 2R0, un inventaire de ses biens a été dressé, conformément à la loi, par la liquidatrice Chantal Noël. Cet inventaire peut être consulté, par les intéressés seulement, au 20, rue Baraby, Saint-Jean-sur-Richelieu, province de Québec, J3B 3X6.

Donné ce 7 juillet 2023

Chantal Noël, liquidatrice

>16733



## AVIS PUBLIC TAXE SCOLAIRE

Le Centre de services scolaire de Portneuf vous informe que l'envoi des comptes de taxe scolaire est le 21 juillet 2023 et que la date d'échéance est le **21 août 2023**.

Pour l'année scolaire **2023-2024**, couvrant la période du **1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024**, le taux de taxe sera de **0,09730 \$** du 100 \$ d'évaluation imposable.

Chaque unité d'évaluation a droit à une **exemption de taxe scolaire sur ses premiers 25 000 \$ d'évaluation**. Si votre propriété est évaluée à 25 000 \$ ou moins, vous ne recevrez pas de facture pour celle-ci. Cependant, vous pourrez consulter et imprimer votre facture à 0 \$ ainsi que vos factures des 3 dernières années à partir sur notre site Internet.

#### Consultation de la taxe scolaire en ligne

Le montant de la taxe scolaire annuelle peut être consulté en accédant à notre site Internet [www.cssportneuf.gouv.qc.ca](http://www.cssportneuf.gouv.qc.ca) en cliquant sur le lien **Taxation scolaire** de la section **Accès rapide** et sur le lien **Accès pour le contribuable**. Notez que les arrérages ne s'affichent pas sur la facture visionnée à partir du site Web.

Lorsque le montant de la taxe scolaire de l'année courante est égal ou supérieur à 300 \$, il peut être payé en deux versements égaux, à la condition que le 1<sup>er</sup> versement ait été effectué dans les délais requis. Autrement, le solde total du compte devient immédiatement exigible et il n'est plus possible de choisir de payer le compte en deux versements. Aucun relevé de compte ne sera expédié pour le 2<sup>e</sup> versement dont la date d'échéance est le 19 novembre 2023.

#### MODES DE PAIEMENT :

- par la poste en utilisant l'enveloppe de retour jointe;
- dans la plupart des institutions financières (Internet, guichet, comptoir).

*Notez qu'il n'est pas possible de payer directement à nos bureaux.*

Si vous n'avez pas reçu votre compte le 7 août 2023, veuillez communiquer avec le service de la taxation scolaire au **418 285-2600 poste 2**.

#### Nouveau propriétaire ou changement d'adresse

Tout changement d'adresse ou de propriétaire doit nous être communiqué par courriel à [taxescolaire@cssportneuf.gouv.qc.ca](mailto:taxescolaire@cssportneuf.gouv.qc.ca). Il est de la responsabilité de chaque contribuable de s'assurer que la taxe scolaire de sa propriété soit payée à l'échéance, car toute facture échue porte intérêt.

Les heures d'ouverture du service sont de 8h30-12h00 et 13h00-16h00, lundi au vendredi.

SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF  
499, ROUTE 138, SUITE 206  
DONNACONA (QUÉBEC) G3M 0A9

Centre  
de services scolaire  
de Portneuf  
Québec

# Chantiers routiers

# ADAPTEZ VOTRE CONDUITE.

## Sangria rosée rafraîchissante

Cet été, ce sera la fête à coup sûr lorsque vous présenterez un grand pichet bien froid de cette délicieuse sangria à vos invités!

#### INGRÉDIENTS

(Pour 6 à 8 personnes)

- 3 c. à soupe de jus de citron
- 50 ml de brandy (facultatif)
- 1/4 tasse de sucre
- 50 ml de liqueur d'orange
- 1 bouteille (750 ml) de vin rosé sec
- 1 citron coupé en tranches fines
- 454 g de fraises tranchées
- 200 g de framboises
- 250 ml d'eau pétillante

#### PRÉPARATION

1. Dans un grand pichet, verser le jus de citron, le brandy, le sucre et la liqueur d'orange. Bien mélanger pour dissoudre complètement le sucre.
2. Ajouter le rosé, les tranches de citron et de fraise et les framboises. Mettre le pichet au réfrigérateur.
3. Au moment de servir, verser la sangria dans des verres et ajouter un peu d'eau pétillante dans chacun d'eux.

